

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR



DATE : 8 mars 2010
HEURE : 20 h 00
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville

1. Ouverture de séance
2. Vérification de l'ordre du jour
3. Questions de l'auditoire
 - 3.1.
 - 3.2.
 - 3.3.
4. Correspondances
 - 4.1.
 - 4.2.
 - 4.3.

5. **GREFFE**

- 5.1. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 février 2010 à 20h00
- 5.2. Affaire découlant du procès-verbal
- 5.3. Certificat du résultat de la journée d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1479-2010 décrétant une dépense et un emprunt de 386 900,00 \$ incluant les frais incidents et les taxes pour l'exécution de travaux de construction et réfection de trottoirs, de réfection du pavage de certaines voies publiques, de raccordement du réseau d'aqueduc de l'avenue de l'Observatoire et de la rue de la Lune, d'égout pluvial dans le rang Saint-Étienne Sud, de réaménagement de l'ancien poste de police (rue Notre-Dame Sud) et d'aménagement du terrain de soccer (boulevard Vachon Nord)
- 5.4. Certificat du résultat de la journée d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1480-2010 décrétant une dépense et un emprunt de 2 977 000,00 \$ incluant les frais incidents et les taxes pour l'exécution de travaux de réhabilitation et de réfection de conduites d'aqueduc et d'égout dans le cadre du programme d'aide financière *PRECO*
- 5.5. Certificat du résultat de la journée d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1481-2010 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 500 000,00 \$
- 5.6. Signatures du protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- 5.7. Complexe culturel et sportif régional, acquisition des lots 4 528 569 et 4 528 570, propriété de la *Commission scolaire de la Beauce-Etchemin* / nomination du notaire
- 5.8.
- 5.9.
- 5.10.

6. **FINANCES ET ADMINISTRATION**

- 6.1. Acceptation des comptes pour le mois de février 2010
- 6.2. Contrat de soutien technique et de mises à jour des logiciels et équipements de sécurité informatique avec *Précicom* pour une période de trois (3) ans débutant le 15 mai 2010

- 6.3. Signatures de contrats de soutien des logiciels du Service des loisirs, culture et vie communautaire (Ludik), de la Bibliothèque municipale (Regard) et du Service des finances (compteurs d'eau) avec la firme *M²e Solutions* pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 (remplacement de la résolution numéro 2009-11-508)
- 6.4. Signatures d'une convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure ou pour traitement en différé avec la *Caisse Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce*
- 6.5.
- 6.6.
- 6.7.

7. URBANISME

- 7.1. Résolution acceptant ou refusant les dérogations mineures suivantes, soit :
 - 7.1.1. Propriété sise au 476 rue Sainte-Madeleine
Lot : 3 254 436 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre la fermeture de l'abri d'auto existant ainsi que la construction d'une remise à l'intérieur de cet abri d'auto et ce, à une distance de 0,61 mètre au lieu d'un minimum de 2,0 mètres, tel qu'exigé à l'intérieur du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.2. Propriété sise au 674 rue Bélair
Lot : 2 961 615 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre l'agrandissement d'un abri d'auto converti en garage dont la marge de recul avant sera de 3,25 mètres de la ligne de rue au lieu d'un minimum de 6,0 mètres, tel qu'exigé à l'intérieur du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.3. Propriété sise au 1200 3^e Rang
Lot : 3 254 874 Ptie du Cadastre du Québec (lots 4 490 386 et 4 490 387 projetés)
Dérogation : Permettre le morcellement ou le détachement de la maison de ferme (lot 4 490 386 projeté) dont la marge arrière par rapport à l'installation d'élevage sera de 1,20 mètre au lieu d'un minimum de 6,0 mètres, tel qu'exigé au chapitre 23 du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.1.4. Propriété sise au 1010 route Chassé
Lots : 3 254 532 et 3 254 534 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre l'agrandissement du lot 3 254 532 à même le lot 3 254 534 d'une superficie de 395,6 mètres carrés de telle sorte que le résiduel du lot 3 254 534 serait d'une superficie de 1 308,2 mètres carrés au lieu de la superficie actuelle de 1 703,7 mètres carrés et de la superficie minimale de 2 500,0 mètres carrés exigée à l'article 4.4.1 du règlement sur les lotissements numéro 1392-2007
- 7.2. Résolution fixant une séance d'information (12 avril 2010 à 19h45) pour l'étude de quatre (4) demandes de dérogations mineures, soit :
 - 7.2.1. Propriété sise au 273 rang Saint-Étienne Sud
Lots projetés : 4 549 322 et 4 575 568 du Cadastre du Québec
Dérogations : Reconnaître la localisation du bâtiment d'élevage à 2,4 mètres de la ligne latérale projetée au lieu d'un minimum de 6,0 mètres, tel qu'exigé à l'article 23.7.2 du règlement de zonage numéro 1391-2007 et reconnaître la superficie du lot 4 575 568 projeté à 1 170,1 mètres carrés au lieu d'un minimum de 2 500,0 mètres carrés, tel qu'exigé à l'article 4.4.1 du règlement sur les lotissements numéro 1392-2007
 - 7.2.2. Propriété sise au 200 route Saint-Elzéar
Lots projetés : 3 781 890 et 3 781 891 du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre l'implantation de deux (2) immeubles à logements de type multifamilial à 1,0 mètre de la ligne latérale du lot au lieu d'un minimum de 2,0 mètres, tel qu'exigé à l'article 23.3.2 du règlement de zonage numéro 1391-2007, permettre, en façade, pour les habitations de type multifamilial un autre matériau que la maçonnerie contrairement à ce qui est exigé à l'article 25.1 du règlement de zonage numéro 1391-2007, reconnaître que la finition extérieure des deux (2) dépendances existantes soient différentes quant à leur symétrie, leur apparence et leur finition extérieure, contrairement à ce qui est exigé à l'article 24.8.2 du règlement de zonage numéro 1391-2007 et permettre que le nombre de dépendances soit de 2 plutôt qu'une et que la superficie totale de ces dépendances soit de 128,0 mètres carrés plutôt qu'un maximum permis de 72,0 mètres carrés, tel qu'exigé à l'article 24.8.1e) du règlement de zonage numéro 1391-2007
 - 7.2.3. Propriété sise au 1048 boulevard Vachon Nord
Lot : 3 253 380 du Cadastre du Québec
Dérogations : Reconnaître la localisation du bâtiment principal à 6,0 mètres de l'avenue de l'École au lieu d'un minimum de 9,0 mètres et permettre la localisation de l'entrepôt à 2,0 mètres de l'avenue de l'École au lieu d'un minimum de 9,0 mètres, tel qu'exigé à l'intérieur du règlement de zonage numéro 1391-2007

- 7.2.4. Propriété sise au 1827 route du Président-Kennedy Nord
Lots projetés : 4 577 825 et 4 577 826 du Cadastre du Québec
Déroptions : Reconnaître le frontage du lot 4 577 825 projeté à 41,77 mètres ainsi que le frontage du lot 4 577 826 projeté à 7,01 mètres au lieu d'un minimum de 45,0 mètres, tel qu'exigé à l'article 4.4.1a) du règlement sur les lotissements numéros 1392-2007
- 7.3. Acquisition d'un logiciel informatique et des licences nécessaires pour l'émission de permis auprès du fournisseur *SMI Informatique*
- 7.4. Désignation d'une nouvelle voie publique dans le développement domiciliaire du promoteur *Immeubles Mel-Voie inc.*
- 7.5. Projet de construction sur le lot 4 432 387 et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie du boulevard Lamontagne
- 7.6. Projet de rénovations extérieures de l'immeuble sis au 126 rue Notre-Dame Nord et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie du centre-ville (modification de la résolution numéro 2008-09-429)
- 7.7. Projet de rénovations extérieures de l'immeuble sis au 185 rue Notre-Dame Sud et situé à l'intérieur du PIIA dans une partie du centre-ville
- 7.8.
- 7.9.
- 7.10.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1. Acceptation des soumissions pour l'acquisition d'un (1) camion ½ tonne, 4X4, de l'année 2010 pour le Service des loisirs, culture et vie communautaire
- 8.2. Complexe culturel et sportif régional / inscription au *Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER)*
- 8.3. Résolution autorisant la signature d'un contrat de location d'espaces publicitaires sur la surfaceuse de l'aréna Paul-Henri-Drouin
- 8.4. Embauche de personnel / Programme Hiver 2010 (liste révisée)
- 8.5. Signatures du contrat de location de l'aréna avec la compagnie *Kenpo Karaté Sainte-Marie* pour la présentation d'un Gala de boxe vendredi le 30 avril 2010
- 8.6.
- 8.7.
- 8.8.
- 8.9.
- 8.10.

9. INGÉNIERIE

- 9.1. Accord de principe à l'acceptation des soumissions sur invitation pour le prolongement des services municipaux de la rue Blais projetée (promoteur monsieur Dave Vachon)
- 9.2. Prolongement des services municipaux d'une partie de la rue des Rubis – promoteur *Guy Boilard inc.* / accord de principe à la demande de prolongement de services municipaux et autorisation de signatures du protocole d'entente avec le promoteur (remplacement de la résolution numéro 2010-02-70)
- 9.3. Signatures d'une convention avec le ministère des Transports du Québec pour la mise en place de quatre (4) conduites situées approximativement au point milliaire 105.73 de la subdivision de Vallée
- 9.4.
- 9.5.

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1. Acceptation des soumissions pour la fourniture des matériaux granulaires pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011
 - 10.1.1. Travaux d'entretien
 - 10.1.2. Travaux d'immobilisations
 - 10.1.3. Travaux urgents
- 10.2. Acceptation des soumissions pour la fourniture et l'opération de machinerie lourde pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011
 - 10.2.1. Travaux d'entretien
 - 10.2.2. Travaux d'immobilisations

- 10.3. Acceptation des soumissions pour la fourniture de chlorure de magnésium liquide concentré à 30% pour l'année 2010
- 10.4. Acceptation des soumissions pour le lignage de démarcation routière pour l'année 2010
- 10.5. Acceptation des soumissions pour les travaux de débroussaillage des voies publiques du secteur rural pour les périodes estivales 2010-2011-2012
- 10.6. Réparation de la chaussée au printemps 2010 / colmatage des nids-de-poule
- 10.7. Autorisation au Service des travaux publics de procéder, en régie, aux travaux de correction des branchements d'égout de l'hôtel de ville
- 10.8. Demande au ministère de la Sécurité publique / désignation de la Ville de Sainte-Marie dans le cadre du *Programme général d'aide financière concernant la réalisation de travaux préventifs de bris de couvert de glace dans différents cours d'eau – hiver 2010*
- 10.9.
- 10.10.

11. POLICE

- 11.1. Acceptation des soumissions pour l'acquisition d'un véhicule de type police pack de l'année 2010 avec équipements
- 11.2. Ratification de l'embauche d'une brigadière scolaire remplaçante
- 11.3. Dépôt du *Plan d'organisation policière* auprès du ministre de la Sécurité publique
- 11.4.
- 11.5.

12. SÉCURITÉ INCENDIE

- 12.1.
- 12.2.
- 12.3.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 13.1. Aide financière
 - 13.1.1. Festival sportif de Ste-Marie inc. / édition 2010
 - 13.1.2. Les Troubadours de ma Vallée inc.
 - 13.1.3. Club de Patinage artistique de Sainte-Marie
 - 13.1.4. Corporation de la mise en valeur de la Résidence Vachon
 - 13.1.5. Maison des Jeunes L'Utopie
- 13.2. Randonnée cycliste pour la prévention du suicide en date du 8 août 2010 / autorisation de droit de passage
- 13.3. Adhésion au *Réseau québécois de Villes et Villages en santé* pour l'année 2010
- 13.4. Demande d'assistance financière pour l'organisation des festivités de la Fête nationale, édition 2010
- 13.5. Signatures d'une entente spécifique avec le chargé de projets pour les mesures d'urgence
- 13.6. Appui au Comité des fêtes du Canada à Sainte-Marie pour l'organisation des festivités du 1^{er} juillet 2010
- 13.7. Participation au Gala des Grands Prix du Tourisme en Chaudière-Appalaches (9 avril 2010)
- 13.8. Demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant le projet de loi 48 portant sur l'éthique dans le milieu municipal
- 13.9. Signatures d'une entente d'hébergement pour le site internet de la Ville de Sainte-Marie avec *Imago Communication* pour une période de douze (12) mois débutant le 1^{er} janvier 2010 (modification de la résolution numéro 2010-02-80)
- 13.10. Nomination des membres du comité de sélection pour l'évaluation des soumissions reçues dans le cadre du projet de construction du complexe culturel et sportif régional à Sainte-Marie (remplacement de la résolution numéro 2010-02-77)
- 13.11.
- 13.12.
- 13.13.
- 13.14.
- 13.15.

14. Questions de l'auditoire
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

/CF